



BOWLING CLUB POITEVIN

C/Cial Géant Casino - 86000 POITIERS

tel 05.49.01.92.33 - fax 05. 49.44.27.58

bowlieu@wanadoo.fr

DOUBLE hdp POITIERS

18 et 19 avril 2009

REGLEMENT :

Le Tournoi est organisé par le BC POITEVIN et se déroulera les 18 et 19 avril 2009 .
L'épreuve étant homologuée par la FFBSQ , en conséquence chaque participant devra être en règle avec cette dernière et se conformer à la réglementation habituelle des tournois.

HANDICAP : le handicap, par joueur, sera celui du dernier listing paru , 7 jours avant le tournoi;

1^{ère} année de licence , homme 150, dame 130 ; maximum 70

ELIMINATOIRES : 8 lignes, avec un décalage de 5 pistes à droite après la première série .

DEMI - FINALE : à l'issue des éliminatoires, les 20 meilleures équipes rejoueront 4 lignes supplémentaires en 2 poules de dix (attribution des poules et des pistes en fonction du classement des éliminatoires) .

FINALE :

Les 10 premières équipes au total des 12 lignes disputeront une finale sur 4 parties supplémentaires , avec un décalage d'une paire de pistes à l'issue de chaque partie, classement final sur les 16 lignes, attribution des pistes de départ en fonction du classement après les ½ finales .

Tout litige non prévu au présent règlement et survenant au cours de l'épreuve sera tranché sans appel par l'arbitre ou à défaut par les organisateurs.

ENGAGEMENT : les droits d'engagement sont de 88 € par équipe, les inscriptions se feront par l'envoi d'un chèque à l'ordre du BC POITEVIN . Toute inscription non confirmée par la réception du chèque au plus tard le 4/04/09 , ne sera pas prise en compte.

HORAIRES : Eliminatoires , Samedi 18-04 : 9h , 13h , 17h

Dimanche 19-04 : 9h

(possibilité d'un tour supplémentaire le vendredi à 18h30)

½ FINALE , Dimanche 19-04, 12h45 (11e à 20e)

14h30 (1ère à 10e)

FINALE : 16h30

PODIUM : 18h30

(Présence obligatoire 15mn avant)

PISTES : reconditionnement avant chaque tour éliminatoire et avant les 1/2 finales

INDEMNITES DE DEPLACEMENT ET RECOMPENSES pour 40 doublettes:

Récompenses aux 3 premières équipes

- 1- 240 €
- 2- 160 €
- 3- 120 €
- 4- 90 €
- 5- 70 €
- 6- 60 €
- 7- 40€
- 8- 40 €

BILAN FINANCIER :

engagements: 40x88 = 3 520.00 €
participation financière = 422.40 €
total = 3 942.40 €

parties (880 x 2.98): 2 622.40 €
indemnités : 820 €
frais: 328€
homologation : 88 €
arbitrage : 84 €

total : 3942.40 €

bienvenue à toutes et à tous

Bowling Club Poitevin

C/cial Géant

86 000 POITIERS

bowlieu@wanadoo.fr
www.bowling-poitiers.com

A. LAVRUT 05.49.01.92.33 (après 16h)